

REPUBLIQUE DU DAHOMEY

--:--

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

--:--

DECRET N°75-89 du 14 avril 1975

portant nomination de MM. René DOSSA, Secrétaire de Rédaction, en qualité de Directeur Général Adjoint de l'Office National d'Edition, de Presse et d'Imprimerie et Michel DETIEN HONVOH, Administrateur Civil, en qualité de Directeur Général Adjoint de l'Office de Radiodiffusion et Télévision du Dahomey.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Proclamation du 26 octobre 1972 ;
VU l'ordonnance N°75-21 du 24 mars 1975, fixant la composition du Cabinet du Président de la République et la structure des Ministères ;
VU le décret N°75-78 du 1er avril 1975, déterminant les directions générales et directions des ministères ;
VU le décret N°74-277 du 21 octobre 1974, portant formation du Gouvernement et le décret N°75-26 du 29 janvier 1975 qui l'a modifié ;
VU le décret N°74-289 du 4 novembre 1974, déterminant les services rattachés à la Présidence de la République et fixant les attributions des membres du Gouvernement ;
VU le décret N°75-78 du 1er avril 1975, déterminant les directions générales et directions des ministères ;
Sur proposition du Président du Bureau Politique du Conseil National de la Révolution ;
Le Conseil des Ministres entendu ;

DECRETE :

ARTICLE 1er - Mr René DOSSA, Secrétaire de Rédaction, est nommé Directeur Général Adjoint de l'Office National d'Edition, de Presse et d'Imprimerie.

ARTICLE 2 - Mr Michel DETIEN HONVOH, Administrateur Civil, est nommé Directeur Général Adjoint de l'Office de Radiodiffusion et Télévision du Dahomey.

ARTICLE 3 - Le présent décret, qui abroge toutes dispositions antérieures contraires et qui aura effet pour compter de la date de prise de fonction des intéressés, sera publié et communiqué partout où besoin sera.-

Fait à COTONOU, le 14 avril 1975

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Lieutenant-Colonel Mathieu KERÉKOU

Le Ministre Délégué auprès du Président
de la République, Chargé de l'Information
et de l'Orientalion Nationale,

Le Ministre des Finances,

Lieutenant de Gendarmerie Martin Dohou AZONHIHO

Intendant Militaire de
3ème Classe Isidore AMOUSSOU

Ampliatiions : PR 8 CS 6 CNR 4 MION 4 ONEPI-ORTD 4 Intéressés 2 Ministères 12 SGG 4
SPD 2 DGM 13 DPE-DGAJL-INSAE 6 IAA-DCCT-IGF-CNI-Gde Chanc.DB-DCF-DC-Solde 9 Trésor 4
DI 4 DP 4 JORD 1